

Calendrier des opérations 2023**Déroulement de la scolarité dans le 1^{er} Degré
Enseignement Public**

DATES	NATURE DES OPÉRATIONS	INTERVENANTS
Jusqu'au vendredi 10 mars 2023	<p>Réunion des conseils de maîtres « personnalisation des parcours » pour étude des redoublements et raccourcissements de la durée du cycle d'enseignement éventuels.</p> <p>Transmission des propositions de redoublements et raccourcissements de la durée du cycle d'enseignement aux IEN de circonscription</p>	Directeur d'école
Lundi 27 mars 2023	<p>Étude des dossiers en commission de personnalisation des parcours par les IEN de circonscription.</p> <p>Retour aux écoles des avis des IEN de circonscription</p>	IEN de circonscription
Jusqu'au vendredi 7 avril 2023	<p>Réunion des conseils de maîtres pour révision éventuelle des propositions après avis des IEN</p> <p>Dans le logiciel ONDE modifier le calendrier des décisions de passage et enregistrer les propositions de passage au regard des propositions des conseils de maîtres</p> <p>Notification aux responsables légaux des <u>propositions</u> des conseils des maîtres (fiche ONDE « Poursuite de la scolarité – Proposition »)</p> <p>Les responsables légaux disposent de 15 jours pour faire connaître leur réponse</p>	Directeur d'école
<i>Vacances scolaires du vendredi 7 avril au lundi 24 avril 2023</i>		
Jusqu'au mardi 25 avril 2023	Retour des décisions des responsables légaux (acceptation ou absence de réponse = décision définitive)	Responsables légaux des élèves
Jusqu'au mardi 9 mai 2023	<p>Réunion des conseils de maîtres pour étude des propositions refusées par les responsables légaux.</p> <p>Dans le logiciel ONDE modifier les décisions de passage au regard des décisions des conseils de maîtres</p> <p>Notification aux responsables légaux des <u>décisions</u> des conseils des maîtres (fiche ONDE « Poursuite de la scolarité - Décision ») - Uniquement pour les dossiers étudiés</p> <p>Les responsables légaux disposent à nouveau de 15 jours pour former un recours qui sera examiné par la commission départementale d'appel</p>	Directeur d'école
Jusqu'au jeudi 25 mai 2023	Retour des décisions des responsables légaux et saisie des décisions de passage dans ONDE	Responsables légaux des élèves
Jusqu'au vendredi 2 juin 2023	Transmission aux IEN de circonscription des dossiers complets des élèves pour lesquels un recours est formulé	Directeur d'école
Jusqu'au mercredi 7 juin 2023	Transmission à la DSDEN des dossiers pour lesquels un appel est formulé	IEN de circonscription
Jusqu'au mardi 13 juin 2023	Transmission aux directeurs d'écoles des invitations des représentants légaux des élèves à la commission départementale d'appel pour remise en main propre	DSDEN 58
Mardi 20 juin 2023	Commission départementale d'appel	DSDEN 58
À compter du vendredi 23 juin 2023	<p>Transmission aux directeurs d'école et aux responsables légaux des notifications de décision définitive de passage, de redoublement ou de raccourcissement de la durée du cycle d'enseignement-</p> <p>Finalisation de la saisie dans ONDE des décisions prises suite au déroulement de la commission départementale d'appel</p>	DSDEN 58